

ASSOCIATION RÉGIONALE POITOU-CHARENTES DES AUDITEURS DE
L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE [AR-18]
[AR-18 - IHEDN Poitou-Charentes] - RNA : W863004988 - Sirene : 448 263 913.

Siège social : Préfecture de la Vienne – 7 place Aristide Briand – BP589 – 86021 Poitiers cedex

Procès-verbal

(corrigé et annoté)

COMITÉ DIRECTEUR

Samedi 25 Juin 2022 à 11 h 30

Assemblée : au domicile de Jean-Claude DUCHET - 9 rue des Prés - Les Gibauds – 16000 Mornac

Restaurant : La Cour de Ruelle - 13 rue Jean-Maurice Poitevin - 16600 Ruelle-sur-Touvre

Présents (12) : Michel ARNOULT (17), Mark BILLOT (79), Donat BRANGER (79), Jean-Claude DUCHET (16), Dominique FAURE (16), Marc FIARD (86), Jean-Louis LOBSTEIN (79), Pierre MENANTEAU (16), Paul MORIN (17), Philippe MOUNIER (17), Muriel OUVRARD (16) et Jean-Pierre VANOYE (79).

Représentés (avec pouvoirs) (6) : Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE (17), Christian CHAUVET (17), Damien DJANIKIAN (86), Bernard FONTAINE (79), Catherine HERAULT (17) et Henri SCIARA (86).

Excusés (2) : Aïda JAAFAR (86) et Charles THOMAS (86).

Invité avec voix consultative comme ancien Président mais excusé : Antoine HARDY (86).

Le Président, **Paul MORIN** ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

I- Constitution du Bureau exécutif.

Le comité directeur décide à l'unanimité de reconduire le Bureau actuel qui devient **Bureau exécutif** conformément aux nouveaux statuts adoptés ce matin.

Le président propose à **Muriel OUVRARD**, d'occuper les fonctions de secrétaire générale adjointe et suppléante. Muriel accepte la proposition qui est soumise à tous les membres du Comité directeur (CoDir) présents qui votent positivement à l'unanimité.

Rappel. Le suppléant est celui qui remplacera le titulaire en cas d'indisponibilité de celui-ci. Il est le candidat naturel à la fonction en cas de vacance du poste. L'adjoint est celui qui seconde en permanence.

Le Président relaie et agréé un message de **Christian CHAUVET** qui propose ses compétences en termes de bureautique au Secrétariat de l'association pour notamment la mise en forme des documents. Christian CHAUVET, qui a également tenu un rôle moteur dans la rédaction des nouveaux statuts, pourra aussi vérifier la conformité de nos écrits avec leurs exigences.

Le Président souhaite l'émergence de talents cachés qui mérite aussi une attention particulière dans les domaines de la trésorerie, du juridique et de la communication.

Composition du bureau exécutif

Président : M. Paul MORIN - 74 avenue de Bonnemie - 17310 Saint-Pierre d'Oléron

Vice-Président (16) : M. Dominique FAURE - 13 route de Peusec - 16430 Balzac

Vice-Président (17) : M. Michel ARNOULT - 14, Impasse du Haut Rillon – 17340 Châtelailon-Plage

Vice-Président (79) : M. Jean-Louis LOBSTEIN - 22 route de la Barre - 79160 Beugnon-Thireuil
Vice-Président (86) : M. Marc FIARD - 40 boulevard du Colonel Barthol - 86000 Poitiers
Secrétaire général : M. Marc FIARD - 40 boulevard du Colonel Barthol - 86000 Poitiers
Secrétaire générale adjointe : Mme Muriel OUVARD - 29 av de Vignola - 16300 Barbezieux-Saint-Hilaire
Trésorier : M. Christian CHAUVET - 6 Rue du Port - 17340 Yves
Consultant : M. Jean-Claude DUCHET - 9 rue des Prés - Les Gibauds - 16600 Mornac

II- Cartouche « En tête annuaire papier 2023 ».

Ajouter au titre du Bureau exécutif :

- **Muriel OUVARD** (SR 198 - Tours-Poitiers, 2014), secrétaire générale adjointe

Au titre de la composition du Comité directeur :

- **Donat BRANGER** (SN n°40 - 1987-1988)

III- Admission de nouveaux membres de l'Association.

Conformément à l'article 8 des nouveaux statuts, le Comité directeur décide d'accueillir à l'unanimité au sein de l'association les trois auditeurs suivants :

- **Maxence JOUANNET (SR 189 - Nouvelle-Calédonie et Polynésie française, 2012)** : Directeur national des études et prospectives au Centre national des réserves communales de sécurité civile.
- **Damien GUIGUET (SR 123 - Grenoble, 1995)** : Directeur général des services de la commune de Nieul-sur-Mer (17), Conseiller municipal de Saint-Symphorien (79), Maire honoraire de Meylan (38).
- **Thierry BOITEL (SR 132 – Orléans 1998)** : Juriste au Ministère des Finances.

Il décide également d'accueillir à l'unanimité, par vote, la candidature en qualité de membre associé de :

- **Yasmine LABROUSSE** : Enseignante en histoire et géographie au collège Jeanne – d'Arc de Surgères (17), référente éducation à la défense et coordinatrice de la classe défense du collège Jeanne - d'Arc, Web Master de son collège et responsable des projets « Mémoires de guerres » et « République et Citoyenneté ».

IV- Achat médailles.

Le Comité directeur agréé (*vote à l'unanimité*) la proposition du Président concernant l'achat de médailles de l'Union-IHEDN pour honorer les visiteurs de l'AR-18 et autres intervenants (*modèle bronze à 30 € disponible en ligne sur le site de HelloAsso*). Un montant de 240 euros sera dégagé sur les fonds propres de l'association au titre de frais généraux (communication).

V- Questions diverses.

Sans objet

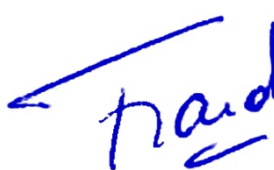
Le président constate que l'ordre du jour est épuisé et clos la réunion.

Le Président,



Paul MORIN

Le Secrétaire général,



Marc FIARD